

Le 2 juillet 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue en public le 2 juillet 2019 à 20h et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Marc-André Trottier, Stéphane Savard, Yves Tourangeau et Francis Hamelin formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Madame Christina Perron, conseillère, est absente.

Madame Elyse Lachance, directrice générale/greffière-trésorière, assiste à la séance.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

SM-152-07-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie de l'ordre du jour, la directrice générale / greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Francis Hamelin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

SM-153-07-19

DÉCRET DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES RUES DE LA STATION, DE LA STATION SUD ET L'AVENUE NARCISSE

CONSIDÉRANT que la Ville désire entreprendre des travaux de réfection de la rue de la Station et Narcisse (3 tronçons);

CONSIDÉRANT que ces travaux sont estimés à 1 965 000,83 \$, soit :

- Soumission de Construction et Pavage Portneuf au montant de : 1 549 837,98 \$
- Imprévus : 77 491,90 \$
- Frais connexes : 232 475,70 \$
- Taxes nettes : 105 195,25 \$
- TOTAL (taxes nettes) : 1 965 000,83 \$

CONSIDÉRANT que l'article 2 de la *Loi sur les travaux municipaux* permet à la Ville de procéder, par résolution, pour ordonner des travaux lorsque la Ville pourvoit, à même cette résolution, à l'affectation des sommes nécessaires au paiement du coût des travaux en utilisant l'une ou l'autre des sources de financement prévues au premier alinéa de cet article;

CONSIDÉRANT la confirmation reçue de la Ville relativement au versement d'une subvention dans le cadre du Programme FEPTEU pour un total admissible de 976 175,\$, ladite confirmation et le protocole d'entente versés aux archives de la Ville sous la cote 208-140;

CONSIDÉRANT que le projet initialement soumis comprend l'ajout de bordures mais que la Ville ne réalisera pas cette partie des travaux portant le total admissible dans le cadre du Programme FEPTEU à 774 160,\$, selon l'estimation réalisée par la firme Tetra Tech QI inc.;

CONSIDÉRANT que la Ville approprie, pour acquitter le solde du coût d'une partie des travaux (en sus de ce qui est financé à même la subvention provenant du Programme FEPTEU) :

- La somme de 243 048,\$ provenant du Fonds carrières et sablières établi conformément aux articles 78.1 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales*;
- La somme de 947 792,83 \$ à même les surplus accumulés de la Ville non autrement affectés;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Yves Tourangeau
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Ville décrète l'exécution des travaux de réfection de la rue de la Station et Narcisse (3 tronçons), tels que ces travaux sont décrits aux plans et devis préparés par Tetra Tech QI inc. en date de mai 2019 et versés aux archives de la Ville sous la cote 602-140.

QUE pour acquitter le coût de ces travaux (incluant les imprévus, frais connexes et taxes nettes), la Ville approprie les sommes suivantes :

- 243 048,\$ provenant du Fonds relatifs aux carrières et sablières établi par la Ville conformément aux articles 78.1 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales*;
-
- 947 792,83 \$ provenant des Fonds généraux de la Ville (surplus accumulés non autrement affectés;
-
- 774 160,\$ provenant de la subvention du gouvernement dont le versement est assuré à la Ville dans le cadre du Programme FEPTEU.

**AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT D'EMPRUNT #329-00-2019-E
POUR LE FINANCEMENT DE LA SUBVENTION FEPTEU**

Règlement 329-00-2019-E

Monsieur Stéphane Savard, conseiller de la ville de Saint-Marc-des-Carières, donne avis qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement d'emprunt #329-00-2019-E pour le financement de la subvention FEPTEU.

SM-154-07-19

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU GRAND PORTNEUF :
APPROBATION DU BUDGET 2019 RÉVISÉ**

CONSIDÉRANT que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a octroyé des budgets supplémentaires pour la réalisation de certains travaux de rénovation;

CONSIDÉRANT l'importance pour l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf (OMHGP) et pour la Ville de saisir cette opportunité afin de maintenir le parc immobilier en bon état et offre des logements sécuritaires et de qualité;

CONSIDÉRANT que l'OMHGP doit réviser son budget et demande au Conseil d'approuver cette révision;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil approuve le budget 2019 révisé de l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf :

- Revenus budgétés :	91 918,\$
- Dépenses budgétées :	183 106,\$
- Déficit :	(91 188,\$)

SM-155-07-19

**NOMINATION DE SUBSTITUTS À L'OFFICE MUNICIPAL
D'HABITATION DU GRAND PORTNEUF**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un substitut parmi les conseillers au cas où le représentant municipal, monsieur Guy Denis, maire, ne peut assister à la rencontre;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc-André Trottier
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil nomme messieurs Francis Hamelin et Sylvain Naud, conseillers, comme substitués municipaux à l'Office municipal d'habitation Saint-Marc-des-Carières et l'Office municipal d'habitation du Grand Portneuf.

SM-156-07-19

CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE : SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES RUES DE LA STATION, DE LA STATION SUD ET L'AVENUE NARCISSE

CONSIDÉRANT que des demandes de prix ont été envoyées à deux firmes d'ingénierie;

CONSIDÉRANT que les deux firmes ont déposées une offre de service dont voici le détail, taxes en sus :

WSP	62 425,\$
Tetra Tech QI inc.	66 770,\$

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Yves Tourangeau
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil octroie le mandat de la surveillance des travaux de réfection des rues de la Station, de la Station sud et l'avenue Narcisse à WSP au montant de 62 425,\$, taxes en sus.

Période de questions

Le Président de la séance invite les citoyens à la période de questions.

SM-157-07-19

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit levée à 20h10.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Guy Denis, maire

Elyse Lachance, dir. gén./greffière-trés. Guy Denis, maire